



Fribourg, 10.6.2010

Mieux vivre ensemble

Introduction à la 7^{ème} Rencontre nationale des commissions cantonales
et communales de l'intégration

Fribourg, le 10 juin 2010

Francis Matthey,
Président de la Commission fédérale pour les questions de migration

Monsieur le Conseiller d'Etat
Monsieur le Syndic
Mesdames et Messieurs les représentants de la CFM
Mesdames et Messieurs, bonjour
Guten Tag meine Damen und Herren
Buon giorno Signore e Signori

Chers amis

Il est de tradition que le 7^{ème} jour on se repose de l'œuvre accomplie les 6 jours précédents.

Peut-on en dire autant de cette 7^{ème} rencontre de nos commissions fédérales, cantonales et communales des étrangers et de l'intégration ? Evidemment non. L'œuvre n'est assurément pas accomplie, même si elle n'est pas aussi peu accomplie qu'on le rapporte trop souvent, et que, bien sûr, l'objectif et l'ouvrage doivent être constamment réaffirmés et poursuivis.

C'est donc convaincu de la tâche dont chacune et chacun d'entre nous est mandaté que nous avons le plaisir de vous saluer ici à Fribourg, et tout particulièrement nos hôtes fribourgeois, Monsieur le Conseiller d'Etat, Erwin Jutzet, Monsieur Pierre-Alain Clément, syndic de Fribourg, ainsi que Monsieur Bernard Tétard, délégué à l'intégration des migrants de ce canton, qui a su préparer et accueillir cette rencontre en étroite collaboration avec le secrétariat de la CFM, auquel j'adresse aussi mes sincères remerciements.

« Besser zusammen leben » heisst der Titel unserer diesjährigen Zusammenkunft. Auch wir haben ein gemeinsames Projekt. Es geht darum, sich zusammen zu tun, die Kräfte zu bündeln und das Projekt einer Integrationspolitik – über alle Differenzen hinweg – umzusetzen. Eine Integrationspolitik, die dem Geist des gegenseitigen Respekts und dem Sinn für unterschiedliche Realitäten verpflichtet ist.

Mieux vivre ensemble

Si, cari amici ticinesi, dobbiamo riunire le nostre forze per promuovere e tradurre questo «meglio vivere insieme», quest'ambizione di una politica integrativa desidero sadi far valere il rispetto reciproco e lo spirito della diversità.

Faire prévaloir l'esprit de la diversité, de la pluralité, le canton de Fribourg (comme d'autres), s'y est d'ailleurs attaché avec détermination, en inscrivant dans sa constitution le droit de vote au niveau communal pour les étrangers. Et, comme c'est aussi le but de telles journées, nous prendrons connaissance avec intérêt des diverses initiatives cantonales et communales de ce pays de Fribourg dans le domaine de l'intégration et de cette volonté affirmée de « Mieux vivre ensemble ».

Cette volonté est d'ailleurs aujourd'hui largement répandue dans l'ensemble de notre pays et nous mesurerons ainsi l'effet des projets entrepris également à St. Margarethen, dans la Broye, à Bienne, à l'Office fédéral du logement et en Allemagne, que Madame Gudrun Kirchhoff nous présentera dans la synthèse de cette journée.

Mieux vivre ensemble!

Magnifique objectif, souhait de beaucoup ; mais, quelle chance de l'atteindre, quelles conditions s'agit-il de remplir ?

En fait, ce « mieux vivre ensemble » que nous traitons aujourd'hui en s'en référant à la cohésion des Suisses et des étrangers, n'est-il pas aussi à aborder pour traiter du « mieux vivre ensemble » des Suisses eux-mêmes ?

Face à la progression de l'individualisme, de l'égoïsme, qui menacent les fondements même d'une société solidaire et fraternelle, quelles dispositions, quelle détermination, quels engagements s'agit-il de prendre, de valoriser ?

Sans doute n'est-ce pas l'objectif de la discussion et de la thématique de ce jour. Mais, on ne saurait complètement s'en soustraire, s'en détacher, sous peine d'échec, de désillusion, de renonciation. Or, dans ce défi que nos commissions ont à relever pour que la cohésion entre les autochtones et les immigrés se développe, s'intensifie, c'est sans doute déjà un état d'esprit qu'il s'agit de manifester, de faire valoir. Un état d'esprit fait de générosité, d'ouverture, du sens du bien commun, d'un sens social qui ne se base pas en priorité sur des règles et des postulats législatifs, mais sur une conception positive, valorisante, des relations humaines.

Sans doute l'insécurité et la vulnérabilité sociale et économique sont-elles liées à cette évolution, notamment dans les couches moyennes de la population, tout comme s'accroît le sentiment que nombre de décisions ne dépendent plus de nous, plus du contexte national, mais bien plus d'un contexte international où la compétitivité, la mobilité s'affirment, désormais, comme des données de base.

Mais, c'est précisément dans cette évolution que le thème de notre conférence de ce jour prend toute sa signification. Et, cela avant tout parce que notre pays, vu ses composantes démographiques et ses perspectives économiques, aura toujours plus besoin d'assurer cette cohabitation, cette cohésion sociale entre les Suisses et les étrangers, qui seront toujours plus sollicités à compenser notre faible taux de natalité et notre vieillissement.

C'est une question vitale à terme pour notre pays. C'est une exigence que la politique d'intégration réponde à ce besoin de «sédentariser» les migrants, de leur assu-

Mieux vivre ensemble

rer une existence économique et sociale stable dans notre pays, de développer des relations positives et de dialogue entre la population autochtone et les immigrés, d'éradiquer les discriminations dont beaucoup de migrants, notamment de jeunes migrants !, font l'objet, en particulier dans l'emploi, l'accès à la formation et à l'apprentissage, au logement.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

« Mieux vivre ensemble » constitue un postulat et un objectif essentiel pour notre pays, et bien sûr d'abord pour nous et nos commissions. Les faire reconnaître et progresser constitue un engagement primordial, une attitude où s'interpénètrent la conviction, la chaleur humaine, l'intérêt du pays, de nos cantons, de nos communes. C'est un défi essentiel et vivifiant, où l'immatériel est tout aussi important que l'aspect matériel et législatif. Vous êtes de celles et ceux grâce auxquels l'intégration des étrangers dans notre pays peut présenter un bilan relativement positif, quoi qu'en disent de trop nombreux parlementaires qui n'ont que l'argumentation de l'intégration insuffisante pour expliquer et justifier des situations et des décisions difficiles (la dernière avec la votation sur les minarets et la prochaine avec la votation sur « la criminalité des étrangers »).

Il ne faut pas baisser la garde.

Mieux vivre ensemble est un défi certes, mais aussi un enjeu culturel, économique, démographique et humain. C'est à long terme que cet enjeu se pense, mais c'est au quotidien et sur le terrain, qu'il se vit et se construit. Nous accordons dès lors beaucoup d'espoir, d'intérêt et d'attention à vos activités, tout comme aux projets liés à l'appel d'offre sur le thème « citoyenneté-aktive Bürgerschaft », dont nous soutenons financièrement la réalisation.

C'est pourquoi, et en conclusion à cette introduction, j'aimerais vous remercier de votre engagement, de vos efforts en temps, en conviction, en intelligence et en sensibilité.

Les exposés et les témoignages qui seront présentés, les discussions qui s'établiront, témoigneront, j'en suis convaincu, de cette force et de cet engagement au service de notre pays. Je vous en remercie et vous souhaite une belle et bonne journée.

Francis Matthey